

**Le Conseil Municipal s'est réuni Jeudi 4 Juillet 2019
sous la présidence du Maire Alain Marzin.**

Ordre du jour :

1- C C K B : Représentativité au Conseil Communautaire.

Dans le cadre du renouvellement des Conseillers Communautaires, suite aux élections municipales de 2020, la C C K B à transmis aux communes une note relative à la recomposition du Conseil Communautaire.

Après présentation, le Conseil Municipal à l'unanimité opte pour la solution du « droit commun ».

2 – Cantine Municipale : Tarifs applicables au 3 Septembre 2019.

95% des enfants sont inscrits sur un forfait 4 jours /sem.

La proposition d'une augmentation de 2%, a été acceptée par le Conseil Municipal, cette augmentation représente +9€ / An pour un forfait de 4 jours/ sem.

3- Aménagements « Rue de la Gare, des 3 Frères Manac'h et de la Scierie.

Attribution des marchés de travaux :

Les cabinets « Horizon et paysages » et 2 LM, avaient présenté leur rapport d'analyse à la Commission d'appel d' offre le 11 Juin, qui avait entériné les choix :

Lot 1 : V R D ; Société EIFFAGE : 276.141,56 € HT (tranche Ferme)

: 131.296,00€ Ht (tranche optionnelle)

Soit un total de : 426.757,56€ HT

Lot 2 : Maçonnerie, mobilier, espaces vert ;

Société IDVERDE : 29.220,42€ HT (tranche ferme)

: 60.279,00€ HT (tranche optionnelle)

Soit un total de : 89.500,00€ HT

Total lot 1 et 2 : 516.257, 56€ Ht.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

4- Aménagements des entrées de bourg : (avenant No 1 au lot VRD).

Durant le chantier quelques modifications ont été apportées au programme initial à savoir :

-Route de Paule : suppression des noues prévues au marché et modification de certains revêtements ; Plus value de 122,81€HT.

– Route de Paule : Le périmètre des travaux à été étendu sur la voie départementale afin de rejoindre les enrobés au niveau de l'ancienne limite communale.

Ce point représente une Plus value de 7.132,50€ HT (qui sera remboursée par le Département).

– Route de Trébrivan : Agrandissement de l'aire d'ordure ménagère, ce qui nécessite une Plus value de 2.467,28€ HT.

– Route de Rostrenen : Reprise d'un espace végétalisé en mélange « Pierre / Terre » qui donne une Plus value de 1.428,50€ HT

Total des plus values : 11.151,09€ HT.

Le Conseil Municipal approuve cet avenant à l'unanimité.

5 - Travaux isolation à l'école publique :

Les travaux concernent l'isolation des combles. Après analyse de la C A O, c'est l'entreprise Maël-bois qui a été retenue pour un montant de : 9.081,25€ HT.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

6- Subventions 2019 : (complément).

Une demande de subvention est parvenue tardivement. Il s'agit de l'ADMR de Corlay - Rostrenen qui intervient sur la commune. Une proposition de 50€ a été validée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

7 – Indemnité du trésorier :

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote pour la nonattribution d'indemnité.

8 – Questions et informations diverses :

* Suite à plusieurs demandes d'utilisation de la « Salle des sports » pour les anniversaires des enfants : un forfait location est mis en place désormais et est fixé à 30€ et uniquement le Samedi après-midi .

* Les travaux de voirie débuterons après le 14 Juillet

* 21 familles ont bénéficié des subventions pour les voyages éducatifs .

*Les parents de l'école publique , ont présenté leurs souhaits d'avoir l'appui d'une Atsem le matin (12h/ sem) pour la classe de GS (11 élèves) et C P (13 élèves) .

* Le bulletin municipal sera disponible vers le 15 / 20 Juillet.